



## Présence d'une population de Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758) (Amphibia, Bombinatoridae) à Eckwersheim (France, Bas-Rhin)

Vincent Noël

Association BUFO  
Musée d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar  
11 rue de Turenne, 68000 Colmar  
[vincent.noel67@orange.fr](mailto:vincent.noel67@orange.fr)

**Résumé** – Plusieurs observations de Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, ont été faites depuis 2015 dans la zone humide du Judenacker, commune d'Eckwersheim dans le Bas-Rhin. Cette population était jusqu'alors inconnue dans cette localité. Elle est isolée des autres populations du département. L'espèce est notamment absente du massif forestier de Brumath proche du Judenacker. Cette population occupe une zone de prairies humides, de petits bois et de haies classée ZNIEFF. Étant donné son statut et la situation isolée de cette petite population, dont l'indigénat reste à démontrer, sa présence est à prendre en compte dans la gestion du site.

**Mots-clés** – *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758), amphibiens, répartition, conservation

**Abstract** – Presence of a population of the yellow-bellied toad, *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758) (Amphibia, Bombinatoridae) at Eckwersheim (France, Bas-Rhin)

Several observations of the yellow-bellied toad, *Bombina variegata*, have been recorded since 2015 in the wetland of Judenacker, municipality of Eckwersheim, Bas-Rhin (France). This population was hitherto unknown in this locality and it is isolated from the other populations of the region. It is notably absent in the forest of Brumath near the Judenacker. This population is living on wet grasslands, small woodlands and hedgerows that are ZNIEFF classified. Given its status and the isolated situation of this small population, and though its native origin remains to be proven, its presence should be considered in the management of the site.

**Keywords** – *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758), amphibians, distribution, conservation.

Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758), est présent sur une large partie du territoire français, en particulier dans le centre et l'est du pays (Lescure & de Massary 2012). Cependant, l'espèce y est documentée pour avoir fortement régressé non seulement à cause de la destruction et la fragmentation de ses habitats (Lescure *et al.* 2011), engendrant conséquemment la disparition, la réduction et/ou l'isolement des populations, mais aussi par la succession des années de sécheresse (Lescure & de Massary 2012).

Pour ces raisons, elle est actuellement catégorisée comme Vulnérable dans la Liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN & SHF 2015) et comme Quasi menacée en Alsace (Heuacker *et al.* 2015). Ce niveau de menace régional est justifié par la présence d'un ensemble important de (méta)populations par rapport au reste du territoire national. D'un point de vue réglementaire, l'espèce est protégée en France par l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Elle est également inscrite aux annexes II et IV de la Directive européenne 92/43/CEE dite Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne. Elle a fait l'objet d'un plan national d'actions (PNA) avec une déclinaison régionale pour l'Alsace

permettant la protection des individus et de leurs habitats ainsi que la mise en œuvre d'actions en faveur des populations (Vacher 2013). Cette espèce pionnière recherche pour se reproduire des ornières, petites mares, souilles de sangliers et fossés, de préférence exposés au soleil. Les individus sont le plus souvent observés, même en journée, dans ces habitats de reproduction entre avril et août (Thiriet & Vacher 2010).

En Alsace, le Sonneur à ventre jaune est principalement présent en milieu forestier en-dessous de 500 mètres d'altitude. On le trouve aussi dans des zones humides ouvertes (prairies humides, marais, carrières) mais toujours à proximité de zones boisées. Dans le nord du Bas-Rhin, les principales populations se trouvent en Alsace Bossue, sur le piémont nord-est des Vosges du Nord, dans les forêts situées entre Birkenwald et Romanswiller, dans le massif forestier de Haguenau et dans la partie nord de la bande rhénane au niveau des embouchures de la Moder et de la Sauer. Au sud du département, on le trouve dans la région de l'île de Rhinau ainsi que dans les zones forestières et riediennes au sud d'Obernai à proximité de Saint-Nabor, Epfig et dans la forêt de l'Illwald notamment (Figure 1, données fournies par Jean-Pierre Vacher/association BUFO, 23/10/2019). L'espèce est également observée en 1998 et en 2005 sur le terrain de cross de Steinbourg près de Saverne.

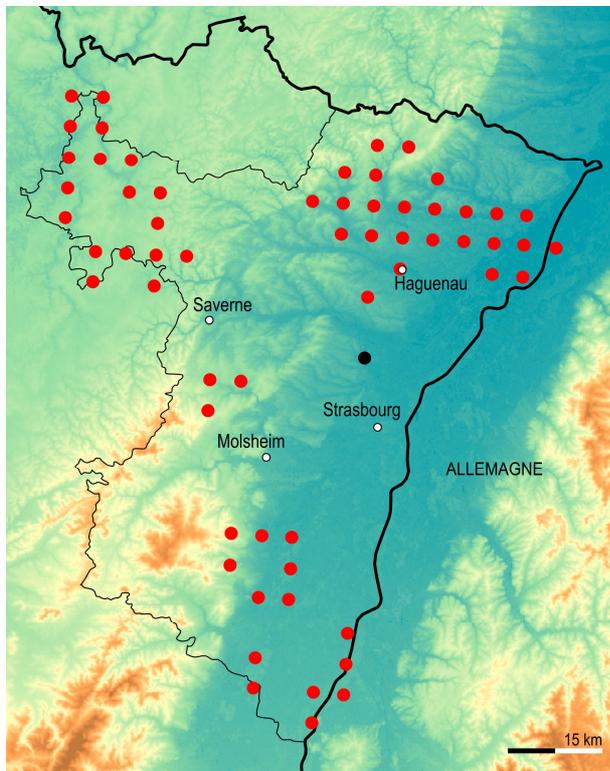
Cependant, la présence d'une population reste à confirmer (Thiriet & Vacher 2010, données BUFO consultées le 23/10/2019). Enfin, l'espèce est historiquement connue sur diverses communes autour de Strasbourg mais semble y avoir disparu depuis (Vacher 2003).

### Présence de l'espèce dans le Judenacker

La zone humide du Judenacker, située sur le ban communal d'Eckwersheim dans le Bas-Rhin, est une zone de prairies en partie humides (Figure 2). Elle est entrecoupée de haies et de petits bois avec de nombreuses mares et fossés dont certains sont inondés toute l'année, d'autres seulement temporairement. Ce vestige d'habitat riedien est classé en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 (ZNIEFF n°420030457, Moratin 2018).

Cette zone, où le Sonneur à ventre jaune est nouvellement observé, est délimitée au nord par la forêt communale de Brumath, à l'est par la ligne SNCF Brumath-Strasbourg, à l'ouest par le Canal de la Marne au Rhin et au sud par les lignes à grande vitesse (LGV) Grand Est. La superficie du site est d'environ 0,78 hectare.

La présence de *Bombina variegata* n'est pas mentionnée dans la liste des espèces de la ZNIEFF (Moratin 2018), ni dans les études d'impact effectuées en 2008 et 2013 dans le cadre de la construction de la ligne LGV, ni même dans les études d'impact effectuées en 2013 dans le cadre de la gestion d'une partie du site par la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC67) qui néanmoins concernent essentiellement l'avifaune et



**Figure 1** – *Bombina variegata* dans le Bas-Rhin.

Les points rouges indiquent la présence de l'espèce d'après les données de BUFO au 23/10/2019. La population du Judenacker est indiquée par un point noir.



**Figure 2** – *Bombina variegata* à Eckwersheim

Les points d'observation de l'espèce ne sont pas ici précisés mais la zone de présence est indiquée par l'aplat orangé qui correspond globalement à la ZNIEFF du Judenacker. Les chiffres associés aux points donnent l'altitude en mètre.

l'entomofaune (Anonyme 2014). Entre 2015 et 2019, six observations de *Bombina variegata* ont été répertoriées sur la zone du Judenacker et ont été enregistrées sur la plateforme collaborative Faune-Alsace. La plupart de ces observations sont accompagnées de photographies permettant de valider sans ambiguïté l'identité taxonomique des individus rencontrés. Nous donnons ci-après la description des trois sites où ces observations ont été réalisées. Vu le statut d'espèce sensible de *Bombina variegata*, nous ne communiquons pas les coordonnées précises de la localisation des individus contactés (Figure 2).

- **Site n°1** : 20 septembre 2015 (observation n°1), au sud de la zone, une première observation a eu lieu aux abords d'une mare de substitution aménagée dans le cadre des mesures de compensation de la construction de la ligne LGV Grand Est. Le 30 avril 2018 (observation n°2), un mâle adulte a été observé au même endroit.

- **Site n°2** : 21 mai 2019 (observation n°3), un mâle a été observé de nuit dans une des mares quasiment asséchées située dans un bois au nord-est de la zone.



**Figure 3** – *Bombina variegata* sur le site du Judenacker à proximité de d'Eckwersheim

**A.** Couple de *Bombina variegata* en amplexus photographié dans la zone du Judenacker le 12/05/2019. **B.** Chemin au pied de la digue du canal de la Marne au Rhin où ce couple a été observé. (© 2019, Vincent Noël).

• **Site n°3** : Dans les ornières situées en contrebas de la digue ouest du Canal de la Marne au Rhin, un premier groupe de quatre individus a été observé le 13 juillet 2018 (observation n°4). L'année suivante, le 12 mai 2019 (observation n°5), un couple en amplexus a été observé au même endroit (Figure 3) puis un mâle isolé le 23 juin 2019 (observation n°6).

### Enjeux de conservation

Cette population est isolée et éloignée des autres populations du Bas-Rhin. En effet, l'espèce n'a jamais été documentée ni dans le ried de la Zorn, ni dans le massif forestier de Brumath. Ces données d'absence semblent robustes si on se réfère à la documentation historique de Thiriet & Vacher (2010), au nombre important de prospections herpétologiques organisées ces dernières années par différentes associations (BUFO, LPO Alsace), ou par les bureaux d'études impliqués dans le projet de Grand Contournement Ouest de Strasbourg (OGE pour SANEF 2018).

Cette population semble donc uniquement inféodée à la zone humide du Judenacker et en forte disjonction avec les populations les plus proches. Seule une approche génétique permettrait d'avoir une vue sur son historique (population indigène relictuelle ou introduite) et les liens avec les populations voisines.

La zone du Judenacker est en grande partie composée de prairies non exploitées pour le fourrage et destinées à la conservation de ce paysage riedien (Anonyme 2014). La perméabilité du canal de la Marne au Rhin alimente en eau certains fossés tout au long de l'année. En 2019, année marquée par une forte sécheresse, certaines mares et fossés sont ainsi restés inondés toute l'année. Les chemins situés au pied des digues du canal ne sont praticables que par des engins agricoles ou des véhicules tous-terrains qui peuvent constituer un danger

pour les individus présents dans les ornières. Toutefois, certaines ornières, où un ou plusieurs individus ont été observés, sont situées sur des chemins qui ne sont plus empruntés ni entretenus et qui commencent à être envahis par les phragmites.

Plusieurs mares artificielles ont été creusées lors de l'hiver 2018-2019 à l'est de la zone décrite ici, dans le cadre des mesures de compensation du Grand Contournement Ouest de Strasbourg. Elles pourraient constituer des habitats favorables au Sonneur à ventre jaune à condition d'être entretenues. Pour l'instant, seuls des têtards de *Pelophylax* sp. y ont été observés (Vincent Noël, donnée inédite).

Vu l'isolement de cette population, il semble important de prendre en compte la présence de l'espèce dans la gestion du Judenacker et de mener des recherches complémentaires.

**Remerciements** – L'auteur adresse ses remerciements à Jacques Thiriet, Fanny Gosselin, Jean-Pierre Vacher et Jean-Michel Bichain pour la communication des données et cartes ainsi que la relecture de l'article, ainsi qu'à Nicolas Braconnier de la FDC67 et aux naturalistes qui ont diffusé leurs observations et permis de découvrir cette population.

### BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme 2014.** Eckwersheim, zone humide du Judenacker : les chasseurs bas-rhinois gestionnaires de milieux naturels et financés pour leurs travaux. *Infos'chasse* 67, 48 : 1248.
- Heuacker V., Kaempf S., Moratin R. & Muller Y. 2015.** *Livre rouge des espèces menacées en Alsace*. Collection Conservation, Odonat, Strasbourg, 512 p.
- Moratin R. 2018.** Prairies et zones humides du Judenacker à Eckwersheim. INPN, SPN-MNHN. Paris, 8 p. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030457.pdf>

**Lescure J., Pichenot J., Cochard P.O. 2011.** Régression de *Bombina variegata* (Linné, 1758) en France par l'analyse de sa répartition passée et présente. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 137 : 5-41.

**Lescure J. & Massary de J.-C. (coord.) 2012.** *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Méze, 272 p. (inventaires & biodiversité ; 4)

**O.G.E. pour SANEF 2018.** Nœud A4/A35/A355 : Raccordement de l'A4 au Contournement Ouest de Strasbourg. Dossier de demande de dérogation espèces protégées. Office de Génie Ecologique, Créteil, 322 p.

**Thiriet J. & Vacher J.-P. (coord.) 2010.** *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles d'Alsace*. BUFO, Colmar, 273 p.

**Vacher J.-P. 2003.** Inventaire bibliographique des amphibiens le long du projet de GCO de Strasbourg (67). BUFO/DDE-CETE de l'Est, Colmar, 41 p.

**Vacher J.-P. 2013.** Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) en Alsace : statut, menaces et plan régional d'actions. *Ciconia*, 37 (1-2) : 52-62.

**UICN France, MNHN & SHF 2015.** La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France. 12 p. Dossier électronique. [https://inpn.mnhn.fr/docs/LR\\_FCE/UICN-LR-Reptile-Fascicule-m5-1.pdf](https://inpn.mnhn.fr/docs/LR_FCE/UICN-LR-Reptile-Fascicule-m5-1.pdf)

**Soumis le** 13 novembre 2019

**Publié le** 21 décembre 2019